DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE
CANTON DE REPLONGES
COMMUNE DE COURTES

CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUIN 2024 à 20 h
PROCES-VERBAL

Etaient présents : *M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine, Mme CLERMIDY Christiane, M. SOLEILHAC Stéphane, Mme DUPRÉ Amandine, M. LALE-DEMOZ Marcel, M. CLERC Jérôme.*
Etaient excusés : *M. GRANGE Mickaël, Mme CANNARD Sophie.*
Etaient absents : *M. RAVISSE Philippe*
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 8

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Procès-verbal de la séance du 21/05/2024,
3. Cheminement doux La Croisée : financement & alignement,
4. Permanence bureau de vote « élections législatives du 30 juin & 7 juillet 2024 »,
5. Travaux de voirie,
6. SIVU : réparation tracteur,
7. Informations et questions diverses.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DUPRÉ Amandine

2. PROCES-VERBAL DU 21/05/2024 : il est approuvé à l'unanimité.

3. CHEMINEMENT DOUX LA CROISEE : FINANCEMENT & ALIGNEMENT

* Procédure d'alignement le long de la RD2b par le cabinet de géomètres ABCD le mardi 4 juin 2024. Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine représentait la commune et fait le compte-rendu :

- pas de problème particulier à mentionner,
- certains riverains étaient réticents, principalement en raison de la méconnaissance du projet,
- la vitesse excessive le long de cette route a de nouveau été signalée.

* Financement du projet. L'aménagement, le long de la RD2b uniquement, a été arrêté à 225 000.00 € HT. Le plan de financement est détaillé ci-dessous :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		51 744 €	23 %
S/total auto financement		51 744 €	
DETR	DETR	60 000 €	26.67 %
Région	Bonus ruralité	40 000 €	17.78 %
Conseil départemental	Pacte de territoire	45 000 €	20 %
EPCI	PET2 de GBA	28 256 €	12.56 %
S/total subventions publiques		173 256 €	77 %
Montant total HT		225 000 €	100 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DETR ;
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre du BONUS RURALITÉ ;
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre du PACTE DE TERRITOIRE ;
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre du PET2.

* Il sera nécessaire de contacter plusieurs cabinets pour la mission d'ingénierie / maîtrise d'œuvre.

* Un rendez-vous devra être programmé avec le service « mobilité » de GBA pour les quais de bus et avec la direction des mobilités pour convention tripartite sur la RD2b.

4. PERMANENCE BUREAU DE VOTE « ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN & 7 JUILLET 2024 »

Il est établi en fonction des disponibilités de chacun.

5. TRAVAUX DE VOIRIE (cet ordre du jour sera traité lors d'un prochain conseil).

6. SIVU : REPARATION TRACTEUR

Une grosse panne sur une roue avant du tracteur a généré une dépense imprévue de 4 000 €. Les nombreuses réparations déjà effectuées sur le tracteur remettent en cause sa fiabilité. Aussi son renouvellement pourrait être envisagé, en fonction du coût financier.

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- SIVOS : suite au dernier conseil d'école, 199 enfants sont inscrits à la rentrée de septembre, contre 220 en 2023. Le nombre de classes reste identique.

- M. CHAGNARD Paul et Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine représenteront la commune à la ferme de la forêt mardi 18/06 lors de l'installation d'une création inédite de 2 artistes dans le cadre du festival Campagne Première 2024.

- AG EXTRAORDINAIRE DU SIEA le 26 juin : M. CLERC Jérôme participera.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
A. DUPRÉ

Le Maire,
T. PALLEGOIX

MAIRIE DE COURTES (AIN)